

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 38 (1981)

Heft: 11

Rubrik: Ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sport durant les heures de loisirs

En formant des moniteurs, l'académie sportive de Ludwigsburg désire encourager le sport scolaire facultatif à qui elle attribue une importance pédagogique de haut niveau. Récemment, 75 écoliers ont été préparés spécialement à leur future tâche dans les branches sportives football, basketball, handball et volleyball. Par la suite, ces jeunes moniteurs, âgés de 16 ans au moins, devraient être capable d'organiser et de diriger eux-mêmes des communautés de travail, des tournois ou des activités sportives le samedi. Des manifestations de ce genre, organisées en dehors de l'enseignement normal, vont à l'encontre du besoin ressenti par les écoliers de faire plus de jeux et sont déterminantes pour l'ambiance d'une école; c'est ce que souligne l'académie sportive de Ludwigsburg pour le perfectionnement des enseignants.

«Stuttgarter Zeitung»

Dans le Vercors, 65 communes veulent créer une vignette pour fondeurs

Ski à péage

Des pistes de ski de fond à péage dans le massif du Vercors: le projet est très avancé, il pourrait devenir une réalité avant l'ouverture de la prochaine saison. C'est pour financer l'entretien des pistes et mieux assurer la sécurité des usagers que 65 communes de la Drôme et de l'Isère réclament l'institution d'une vignette annuelle vendue au prix de 10 F.

Chaque année, il y a environ un million de «fondeurs» supplémentaires. Et ce développement spectaculaire du ski de fond a lieu dans des conditions pour le moins anarchiques, notamment dans le Vercors, haut lieu de cette pratique où les pistes bien entretenues se comptent sur les doigts de la main. Résultat: des encombrements invraisemblables, des files d'attente et des accidents. A Autrans par exemple où se sont déroulés les Jeux olympiques de ski de fond, on compte jusqu'à dix mille usagers sur l'unique piste de la station, le dimanche.

Une fréquentation qui préoccupe de plus en plus la municipalité. Pour tous les maires des 65 communes du Vercors et en particulier des 50 villages situés dans le périmètre du Parc naturel régional – tous à plus de mille mètres d'altitude –, il fallait très vite trouver une solution pour résoudre un double problème: mettre un frein à cette anarchie, tout en ne refusant pas le skieur, mais en lui offrant au contraire de plus larges possibilités pour pratiquer son sport favori.

Cette solution consiste tout simplement à ouvrir et à entretenir un maximum de pistes pour mieux répartir les amateurs et limiter du même coup les bousculades et les risques de

collision. Si, il y a quelques années encore, c'était généralement un homme du pays qui acceptait de se lever tôt pour réaliser le tracé de la piste, aujourd'hui non seulement les bonnes volontés se font rares mais il en faudrait plusieurs dizaines chaque matin tant le nombre des skieurs de fond a augmenté. Il faut donc faire appel à des engins dont l'achat et le fonctionnement représentent un investissement important. On en vient au cœur du problème: une affaire de gros sous.

Communes modestes

«Les villages du Vercors ne sont pas des stations comme les autres. La plupart ne bénéficie d'aucune retombée économique directe: pas de remontées mécaniques; pas de recettes énormes par le biais du ski. Ce sont des communes très modestes envahies de décembre à mars par des milliers d'amateurs de ski de fond dont la pratique n'apporte pas grand-chose aux finances locales», explique M. José Guntzburger, le directeur du Parc naturel régional.

On comprend mieux les difficultés des maires qui sont dans l'impossibilité financière de réaliser les investissements nécessaires pour l'entretien de pistes balisées dans des secteurs particulièrement attrayants pour l'œil du touriste et les jambes du sportif.

Une chenillette – cet engin de damage de pistes – coûte à elle seule entre 150 000 et 200 000 F et chaque localité devrait en posséder plusieurs pour répondre aux besoins. Et ce, sans compter l'embauche de plusieurs dizaines de conducteurs. Les maires, les responsables du Parc naturel régional et de la Fédération française de ski décidaient, voici quelques mois, de réunir une commission chargée de trouver très vite les moyens de résoudre le problème. Il le sera sous la forme de l'institution d'une vignette (dix francs par personne et vingt-cinq francs pour les familles) mais ses «inventeurs» n'ont pas voulu, pour l'instant du moins, lui donner un caractère obligatoire.

«Notre intention, dit M. Guntzburger, est d'abord de convaincre les skieurs de la nécessité d'une telle mesure. Ils pourront ainsi lire sur le coupon qui leur sera remis: En achetant cette vignette, vous participez à dix mètres d'entretien.»

Tache d'huile

Faudra-t-il acquitter un droit de péage pour pratiquer le ski de fond dans le Vercors? Les maires, au préalable, doivent créer un organisme qui administrativement et juridiquement pourra percevoir les fonds. Son nom est déjà connu: l'Union régionale pour l'entretien des pistes de ski de fond.

Ce sera à lui de discuter et de s'entendre avec les pouvoirs publics pour obtenir l'autorisation de recouvrer cette vignette et sans doute de la rendre très vite plus obligatoire que facultative.

«Les fondeurs connaissent bien nos problèmes, affirment les maires. Ils se feront un devoir de

verser volontairement ces dix francs annuels. D'ailleurs, nous avons réalisé un sondage auprès d'eux en mars dernier: 75 pour cent y étaient favorables.»

Cette vignette des skieurs de fond sera vendue dans les restaurants, les magasins d'articles de sports et les syndicats d'initiative. Les intéressés devront en coller une partie sur les «planches» et conserver sur eux un talon.

Les fonds ainsi collectés seront redistribués aux communes au prorata de la longueur de leurs pistes ouvertes et entretenues. Un péage (même si le terme déplaît aux membres de la commission) pour donner à ces soixante-cinq villages des ressources nouvelles afin d'aménager un domaine skiable plus important. Ce sera vrai demain dans le Vercors pour la première fois en France. Mais cela risque fort de faire tache d'huile.

par Jocelyn Petitpas
«Le Figaro»

Des dalles en U pour des courts de tennis

Avec la démocratisation du tennis, les Français se sont lancés passionnément à l'assaut du filet et le marché des raquettes et des balles est devenu florissant, les clubs confirmés connaissent un afflux de licenciés tandis qu'un peu partout «flourissent» des courts de tennis, chez les particuliers aisés, mais aussi sur les terrains municipaux.

Le long du Rhône, les subventions accordées dans le cadre de l'Aménagement du haut fleuve ont fait naître de nombreux projets de bases de loisirs sur lesquelles, bien sûr, les fans de Borg ou Mac Enroe auront leur place.

C'est ainsi qu'au confluent du Fiers et du Rhône, la municipalité de Motz s'est dotée de deux superbes courts construits par l'entreprise Guy Morgnieux, d'Artemare, selon le procédé Tennis-Pont. Brevet d'inventions de M. Morgnieux enregistré depuis quelques mois seulement sous le numéro 80 25 499.

Tennis-pont

Les techniques traditionnelles d'implantation d'un court de tennis impliquent le défonçage préalable du sol sur une profondeur notable, l'établissement d'un réseau serré de drainage associé à un système d'évacuation, la réalisation de couches superposées de gravier à granulométrie appropriée, le compactage de l'ensemble de ces couches et la mise en place finale d'un revêtement spécial. L'ensemble de ces opérations demande du temps et de l'argent. Certains avaient songé à simplifier la réalisation en ayant recours à des dalles ou éléments analogues préfabriqués. Mais les déformations du terrain dues à l'imprégnation de l'eau et aux effets du gel obligeaient à avoir recours à un

1980) n'a obtenu des victoires par k.-o. que dans 10 pour cent des combats qu'elle a livrés. En revanche, les Ougandais ont gagné la moitié de leurs combats par k.-o., mais n'ont remporté qu'une médaille d'argent.

Pressentir le danger

En boxe, selon Zybalov, la victoire revient plutôt au plus habile qu'au plus puissant. Son analyse confirme d'ailleurs que les boxeurs venant de pays où cette discipline n'est pas encore très développée techniquement ont connu les plus nombreux k.-o. aux derniers JO: trente-cinq lors du premier tour et vingt-cinq lors du deuxième combat.

Zybalov, qui a consacré toute sa vie à la boxe, tient à souligner qu'aucune autre discipline sportive n'a pour tâche de mettre l'adversaire hors de combat. Aussi il importe, afin d'éviter les blessures, de supprimer le knock-out. Dans un premier temps, affirme le Soviétique, l'arbitre doit pressentir le danger et arrêter le combat à temps. Ensuite, il est nécessaire que les boxeurs perfectionnent leur technique.

Pour cela, Zybalov fait quelques propositions. «Pendant les premières années d'entraînement, les gosses doivent utiliser des gants où les doigts sont moins serrés que dans ceux utilisés habituellement (depuis 110 ans d'ailleurs, conformément aux règles de Queensberry). L'intensité du coup dans des gants traditionnels approche 200 kg, tandis qu'elle est vingt fois inférieure avec les nouveaux modèles. De surcroît, le coup perd sa dureté écrasante.»

Le spécialiste précise encore qu'il ne se dresse pas contre la boxe en tant que telle, car, pour des centaines de milliers de jeunes fréquentant les salles, son interdiction serait inadmissible. «Des gosses sont prêts à tout sacrifier pour ce sport, dit-il. A nous de les protéger contre les blessures possibles.»

Neutraliser la peur

Zybalov traite enfin d'une expérience faite – ces trois dernières années – dans des villes d'URSS. Plus de 150 gosses de 9 à 17 ans, qui ne se passionnaient pas auparavant pour ce sport, se sont entraînés régulièrement avec les nouveaux gants et ceci sous la surveillance de médecins. Aucune blessure ne fut enregistrée à l'entraînement, ni lors de la centaine de combats organisés. Durant ce laps de temps, la coordination des mouvements, la vitesse de réaction et l'endurance de ces jeunes sportifs se sont améliorées. Du même coup, on est parvenu à neutraliser la peur du coup, connue de chaque boxeur.

L'arbitre soviétique désire que la boxe soit introduite, sous cette forme, dans le système d'éducation physique des écoliers. Ce projet est actuellement à l'étude en URSS.

Zybalov déclare pour conclure que le k.-o. ne peut être toléré que s'il est accidentel.

«Tribune de Lausanne, Le Matin»

Le basket américain

Tom Ambrose est chargé des relations publiques des «Phoenix Suns», l'un des plus grands clubs de basketball professionnel américain. Sa grande expérience dans le métier lui permet de porter un regard très lucide sur le sport aux Etats-Unis, sur ses structures, sur ses rouages.

– Comment se présente le budget d'une équipe professionnelle de basket?

– Je ne peux pas avancer de chiffres précis mais c'est une véritable organisation. 16 personnes travaillent à plein-temps pour les «Suns» dont des hommes d'affaires. En comptant tout le monde, y compris l'équipe, nous sommes une trentaine. Il y a du côté des frais le contrat des joueurs, le salaire du personnel, des vendeurs de billets et la location de la salle du

Coliseum. Pour les entrées nous comptons sur les abonnements de saison, la publicité, le marketing, la radio et la TV.

– Je crois savoir que la TV joue un rôle important dans les budgets...

– Elle nous donne de l'argent. La NBA est une association de 23 équipes. Un bureau à New York négocie les contrats de ces clubs. La chaîne CBS paie à la NBA un droit de transmettre un certain nombre de matches par saison. L'argent est alors réparti également entre chaque club, que celui-ci apparaisse ou non sur le petit écran. De son côté, la CBS vend ses matches aux sponsors et se renfloue. Cette année le chèque des équipes s'est situé aux environs de 750 000 dollars chacun. C'est très bien de penser que le basket est un sport mais c'est aussi du «business». Sans argent, pas de business et pas de basket. Savez-vous qu'en football les clubs reçoivent de la TV 2 millions de dollars.

– Où se situe le basketball dans la hiérarchie des sports américains?

– En troisième position après le baseball et le football mais avant le hockey.

– Des bruits alarmants courent régulièrement quant aux problèmes de la NBA. Spectateurs en baisse, drogue, racisme... vrai ou faux?

– Rien d'affolant et de grave. Comme toute entreprise la NBA doit faire face à des fluctuations mais notre santé, croyez-moi, est excellente.

– Mais la drogue...

– Les gens qui ont annoncé que 65 pour cent au moins de joueurs se droguaient n'étaient à mon avis pas qualifiés pour le faire. A Phoenix nous n'avons jamais eu le moindre problème de ce côté là. Il y a certainement quelques joueurs qui utilisent la drogue et pour ceux-là la NBA a érigé un règlement draconien tout en aidant ceux qui en auraient besoin (cure de désintoxication, cours dans chaque équipe sur les méfaits de la drogue, etc.). Ces joueurs gagnent énormément d'argent et je serai étonné de les voir mettre en danger leur gagne-pain.

– Et le racisme?

– Cela fait sourire, la couleur n'a rien à voir: le public veut un club qui gagne, que ses joueurs soient noirs ou blancs.

– L'escalade des salaires dans la NBA est inquiétant (Magic Johnson vient de se voir signer un contrat de 25 millions de dollars sur 25 ans). La hausse des billets etc... ne va-t-elle pas inciter les gens à rester chez eux?

– Tout augmente. A nous de garder une ligne de conduite dans le prix des billets. Une grande partie des sommes que nous versons aux joueurs sont couvertes par les entrées et la publicité. Le joueur sait pertinemment que ces montants sont là. Il n'essaie pas de voler le spectateur, il essaie seulement de s'approprier une part du grand gâteau qu'offre la TV et la publicité.

soubassement sérieux d'un coût total très voisin de celui d'un court réalisé selon la méthode traditionnelle.

L'originalité du procédé Tennis-Pont consiste en la pose de dalles préfabriquées en U, tournées bien sûr vers le bas (d'où le nom de Tennis-Pont), scellées sur une dalle de béton et orientées dans les deux sens.

On place sous les scellements, de petites plaques de polystyrène dont la souplesse permet de parfaire l'ajustage du niveau de chaque plaque avant le durcissement du béton. Sous le terrain rigoureusement horizontal obtenu naît donc un réseau de drainage latéral et longitudinal des eaux pluviales qui s'infiltrent entre les plaques et suivent ensuite la pente de la dalle. Idéal sur des terrains relativement mouvants comme le sont les bords du Rhône, ce procédé supprime ensuite pratiquement tout entretien. Le béton des dalles est teinté dans la masse en vert. Le centre du court est peint en rouge traditionnel.

«Et la qualité du court?», demanderont les puristes et les joueurs confirmés. «Idéale» aux dires des utilisateurs des terrains de Motz-Château-fort et du court particulier de Guy Morgnieux où se succèdent les joueurs locaux, le vieux gentleman anglais traditionnel en vacances ou des champions régionaux... il n'y a aucun faux rebond!

«Et le coût d'une telle entreprise?» s'inquiéteront les élus locaux. «16 millions de centimes hors taxes environ, soit un coût bien moins onéreux que celui d'un court traditionnel!». Les travaux d'aménagement (abords et clôture du court compris) ne durent d'ailleurs que trois semaines.

par Serge Prost
«Le Progrès»

«Non au k.-o.!»

«Tout porte à croire que les «rois du k.-o.» n'ont guère de chances d'être un jour de réel champions», déclare volontiers Gueorgui Zybalov, arbitre international de boxe. Et pour appuyer ses propos, il se réfère aux résultats des deux dernières compétitions olympiques. Celles-ci lui permettent en effet de démontrer que le knock-out n'est pas concevable comme un but en soi mais qu'il apparaît uniquement comme la conclusion d'une domination technique et tactique. D'où l'inutilité de le rechercher et de le tolérer quand on connaît les risques que cela suppose.

A Montréal, des vingt-sept boxeurs désirent absolument vaincre par k.-o., quatre seulement ont remporté le titre: les Cubains Hernandez, Herrera et Stevenson ainsi que l'Américain Spinks. A Moscou, ce sont à nouveau quatre athlètes (sur vingt-deux cette fois) qui ont triomphé. Cependant, pour ces derniers, le coup mettant l'adversaire k.-o. n'était qu'une suite logique d'un plan tactique élaboré.

L'arbitre soviétique précise également que la formation cubaine (dix médailles aux Jeux de

– Parlons-en de cette TV. Le système par câble devient très populaire. Ne va-t-il pas engendrer un certain laxisme de la part du public. Il est plus simple de rester à la maison.

– Oui. A Los Angeles lorsqu'un match est retransmis par câble les gens restent chez eux pour éviter le trajet et les embouteillages. Une théorie est que le basket va devenir un sport coûteux pour ceux qui voudront y assister en direct. Les grandes arènes de 15 à 20 mille places vont disparaître pour faire place à de plus petites. Il y aura un service personnalisé, des loges et ce sera davantage un événement. La majorité des spectateurs suivra-elle ses favoris confortablement installé à la maison aux premiers rangs.

– 23 équipes dans ce long championnat de la NBA. Le talent n'est-il pas trop diversifié?

– C'est amusant. Il y a quelques années nous parlions de parité. Il y avait peu d'équipes non compétitives. Cette saison il y avait un petit nombre de clubs forts et beaucoup de moins forts. Je ne vois pas la solution.

– Mais ces 82 matches...

– Le championnat, c'est juste, est trop long. Le nombre idéal de rencontres seraient de 60. Mais un changement n'est pas possible dans l'immédiat. Les propriétaires ont dit en plaisantant «d'accord si les joueurs diminuent leur contrat en proportion». Discussion terminée. Néanmoins les gens de la Ligue sont très rationnelle et la situation devrait s'améliorer.

– Et pour conclure l'éternel discussion de la zone et des 30 secondes chez les professionnels...

– La NBA possède de trop grand joueurs pour accepter la zone. Plantez-les dans la raquette et le match se transformera en un concours de tirs. Le public n'est pas là pour cela. Le temps de 24 secondes déterminé pour monter la balle est idéal pour créer une attaque et tirer. Il donne du mouvement et de la rapidité au jeu. Avec 30 secondes tout le processus, dont le spectacle serait relenti.

par Alain Cosandier
«Journal de Genève»

Saint-Etienne, future capitale de la médecine sportive?

Saint-Etienne, ses tramways, ses Verts et Manufacture. Demain, l'image de marque de la ville pourrait bien présenter un élément nouveau et prestigieux: l'Institut de médecine sportive. Cet établissement exemplaire à bien des égards qui fonctionne avec autant de discrétion que d'efficacité recevra M. Jack Ralite, ministre de la Santé. Cette visite sera importante pour l'avenir de l'Institut.

«Finalement ici vous essayez de fabriquer des bêtes à concours?» Le docteur Pierre Poty

répond très calmement à la provocation: «Nous essayons seulement de mieux connaître l'homme pour lui permettre de s'améliorer dans les choix sportifs qu'il a fait. Chacun essaie de se dépasser, nous tentons aussi de savoir jusqu'où il peut aller».

«Les tests d'aptitude que nous proposons ne nous permettent pas de donner le nom du vainqueur mais nous pouvons savoir qui sera dans les premiers», ajoute le docteur Christian Denis, chef de travaux au laboratoire de physiologie. Dans le domaine sportif, le docteur Poty estime que «beaucoup trop de parents voient leur gosse enfile le maillot de Bernard Hinault ou chasser les crampons de Platini, quelquefois heureusement nous arrivons à leur faire prendre conscience de la réalité».

Un établissement unique

L'activité de l'Institut ne se limite pas à ces épreuves d'aptitude sportive. La particularité de l'établissement stéphanois est d'ailleurs d'associer les services d'un laboratoire de physiologie avec ceux d'un service d'orthopédie-traumatologie et de médecine «de terrain». Aucun des huit autres établissements comparables qui existent en France n'offre un ensemble aussi complet d'investigation et de soins.

Installé dans deux pavillons distincts du centre hospitalier de Bellevue, l'Institut¹ fonctionne sous l'autorité des professeurs Jean-René Lacour pour la physiologie (étude du comportement de l'organisme) et Gilles Bousquet pour l'orthopédie et la traumatologie. Ces deux praticiens dont la réputation professionnelle a dépassé nos frontières depuis fort longtemps travaillent en collaboration avec le professeur André Geysant (physio), des chirurgiens spécialisés, des médecins hospitalo-universitaires et vacataires. Au total, treize médecins participent à l'activité de l'Institut.

Les problèmes du genou

En matière de recherche, l'équipe du professeur Bousquet fait particulièrement porter ses efforts sur les problèmes musculaires et morphologiques, problèmes du genou également et plus largement le fonctionnement articulaire. Trois chirurgiens – le docteur Rhenter, Millon et Bouvier – mettent en pratique les résultats des travaux réalisés. Des consultations hospitalières en traumatologie ont été confiées aux docteurs Poty et Olagnier, une autre en acupuncture au docteur Merzougui.

Etude sur le terrain, recherche et tests d'aptitude sportive: tels sont les trois domaines dans lesquels travaillent les médecins attachés au service physiologie du professeur Lacour.

¹ L'Institut régional de biologie et médecine du sport de la région Rhône-Alpes Ouest a été créé en 1978 sous régime associatif par l'Université de Saint-Etienne, le Centre hospitalier régional, la municipalité stéphanoise avec le concours des Conseils général et régional.

Plusieurs catégories de sportifs viennent consulter le docteur Denis pour connaître leurs aptitudes: des sportifs de haut niveau, des enfants et des membres de clubs régionaux. Ils sont soumis à toute une série d'examen réalisés souvent avec un matériel ultra sophistiqué qui permet de déterminer de manière extrêmement précise les compétences de l'individu dans telle ou telle discipline. Un cardiologue, le docteur Alabouette, prête son concours à la réalisation de certains tests qui débouchent sur une étude de la cardiologie de l'effort.

Avec les scandinaves

Au chapitre de la recherche, l'équipe du professeur Lacour consacre ses efforts à l'étude des effets physiologiques de l'entraînement et les épreuves d'endurance. Quant aux investigations qui sont poursuivies sur le terrain, elles s'orientent pour l'heure vers quatre disciplines: la natation, le cyclisme, le handball et la gymnastique. Dans ce domaine spécifique, les praticiens stéphanois travaillent en collaboration avec des confrères d'établissements étrangers, des scandinaves notamment, qui ont acquis une avance assez considérable dans le secteur de la médecine sportive.

Exemple de travaux pratiques réalisés sur le terrain, ceux entrepris par le docteur Poty qui a utilisé comme sujet d'expérience plusieurs concurrents du dernier Tour de France et qui vient de partir pour le Tour du Limousin afin de poursuivre ses recherches sur les dépenses d'énergie des cyclistes. Il s'agit de connaître la fréquence cardiaque des coureurs dans l'effort, pour cela des électrodes sont disposés sur le corps du cycliste qui sont reliés à une boîte émettrice, le médecin reçoit sur un appareil récepteur les informations désirées.

Prochainement les médecins de l'Institut vont entreprendre une série d'études avec les équipes de France de ski et de tennis avant de mettre au programme de leurs travaux l'activité sportive des handicapés.

De nouveaux moyens?

Pour faire face à cet ensemble de tâche auquel il faut ajouter la formation depuis deux ans de médecins spécialistes du sport, les équipes en place disposent du concours d'un assistant détaché de l'U.E.R. de sciences, de deux techniciens, d'une secrétaire et d'une aide soignante. «C'est trop peu», estiment les médecins qui attendent de la prochaine visite ministérielle non seulement un renfort en personnel mais aussi le rassemblement des deux grands services de l'Institut dans un seul pavillon. L'acquisition de nouveau matériel, la réalisation d'un bassin de natation et d'un stade de réentraînement-rééducation, figurent également sur la liste des vœux remise au ministre.

par Jean-Paul Lardy
«Le Progrès»